



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE GÉRARD CUNY

SÉANCE DU LUNDI 23 FÉVRIER 2015

Liste des participants :

Membres présents :

Collège 1 : établissements de santé

- Madame le Docteur Catherine BOUILLOT, Médecin, C.P.N.
- Monsieur Olivier CHOLAY, Directeur Général Adjoint, O.H.S.
- Madame le Docteur Marie-Yvonne GEORGE, Médecin Gériatre, Maison Hospitalière Saint Charles
- Monsieur le Professeur Francis PENIN, Administrateur, Maison Hospitalière Saint Charles
- Madame le Docteur Catherine TETERCHEN, Médecin, O.H.S.
- Madame Sylvie VENNER, Assistante sociale, Polyclinique Louis Pasteur à Essey-lès-Nancy

Collège 2 : libéraux

- Madame Corinne FRICHE, Kinésithérapeute
- Madame Françoise GÉRARD, Pharmacienne
- Madame le Docteur Sylvie ROSSIGNON, Médecin généraliste

Collège 3 : structures d'aide et de soins à domicile

- Monsieur Christian CRAPOIX, Président, structure d'aide à domicile « Ville et Services »
- Monsieur Eric LESAULNIER, structure d'aide à domicile

Collège 4 : établissements d'hébergement

- Madame Emmanuelle DIETSCH, Directrice, E.H.P.A.D. Simon Bénichou à Nancy
- Madame Marianne RAC, Directrice, E.H.P.A.D. Le Bas Château à Essey-lès-Nancy

Collège 5 : usagers

- Madame Claude GEIGER, Association « Les Amis de la Maison Hospitalière Saint Charles »
- Monsieur Pierre LAHALLE-GRAVIER, Président, Le CISS Lorraine
- Madame Dominique MIEL, Présidente, Association « Les Petits Frères des Pauvres »

Collège 6 : collectivités territoriales

- Madame Dominique OLIVIER, Conseillère Générale, Conseil Général de M & M

Membre invité présent :

- Monsieur Marc AYMÉ, Chirurgien-dentiste, *suppléant de Madame Corinne FRICHE*

Personnalités invitées présentes :

- **Monsieur Boris BERNARD**, Responsable du service territorial PA / PH, Conseil Général de Meurthe et Moselle
- **Madame Corinne FRICHE**, Secrétaire Générale, Conseil Départemental 54 de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes et présidente de l'Union Régionale des Masseurs-kinésithérapeutes de Lorraine
- **Madame Patricia GUIRLINGER**, Conseillère ordinaire, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
- **Monsieur Simon KIEFFER**, Directeur de l'Accès à la Santé et des Soins de Proximité, Agence Régionale de Santé de Lorraine
- **Madame Gwenola REY**, Chargée de projet, Délégation territoriale de Meurthe et Moselle, Agence Régionale de Santé de Lorraine

Assistaient à la réunion :

Pour l'équipe opérationnelle du réseau :

- **Madame le Docteur Eliane ABRAHAM**, Médecin coordonnateur
- **Madame le Docteur Christine BEAUDART**, Médecin coordonnateur adjoint
- **Madame Sophie BISSON**, Infirmière, Coordination Territoriale d'Appui – PAERPA – Conseil Général 54
- **Madame Caroline CANOUIL**, Infirmière, Cellule d'Ordonnancement Article 70
- **Madame Manuela DANTE**, Infirmière coordinatrice
- **Madame Martine DILLENSCHNEIDER**, Médiatrice médico-sociale, Plateforme des SSIAD
- **Madame Chantal GEORGE**, Médiatrice médico-sociale, Plateforme des SSIAD
- **Madame Marie-Françoise JOB**, Infirmière, Cellule d'Ordonnancement Article 70
- **Madame Julie LAURENT**, Chargée de projets
- **Madame Joséphine LO RE**, Assistante administrative
- **Madame le Docteur Françoise ORSINI**, Médecin coordonnateur adjoint
- **Madame Sandrine ROUF**, Secrétaire

Excusée : **Madame Amina BENYAHIA**, Infirmière, Coordination Territoriale d'Appui – PAERPA

Membres excusés :

Collège 1 : établissements de santé

- **Madame Olivia DESCHAMPS**, Directrice Adjointe, C.H.U. de Nancy
- **Madame le Docteur Marie-Agnès MANCIAUX**, responsable médical du pôle gériatrique, C.H.U. de Nancy, long séjour Saint-Stanislas
- **Madame Nadine CREUSAT-COMMENVILLE**, Directrice adjointe, C.P.N.

Collège 2 : libéraux

- **Madame Claudine GILLANT**, Infirmière libérale
- **Madame le Docteur Irène RAHARIVOLOLONA**, Médecin Généraliste
- **Monsieur le Docteur Jean-Paul SCHLITTER**, Médecin généraliste

Collège 3 : structures d'aide et de soins à domicile

- **Madame Laëtitia PILLOY**, Directrice, structure d'aide à domicile « ADAPA »

Collège 4 : établissements d'hébergement

- **Madame Marie-Laure POIRIER**, Adjointe de direction, E.H.P.A.D. Saint-Rémy à Nancy
- **Monsieur Michaël BARTHELEMY**, Directeur, E.H.P.A.D. Le Haut du Bois à Jarville
- **Monsieur Christian LEROY**, Directeur, E.H.P.A.D. Résidence l'Oseraie à Laxou

Collège 5 : usagers

- **Madame Marie-Thérèse ANDREUX**, CODERPA
- **Madame Monique BOGÉ**, CODERPA

Collège 6 : collectivités territoriales

- **Madame Valérie JURIN**, Conseillère Communautaire, C.U.G.N.

Personnalités invitées excusées :

- **Monsieur Marc AYMÉ**, Président, Union Régionale des Chirurgiens-Dentistes de Lorraine
- **Madame Monique DURAND**, Présidente, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens, *représentée par Madame Patricia GUIRLINGER*
- **Monsieur Marc AYMÉ**, Président, Union Régionale des Chirurgiens-Dentistes de Lorraine
- **Madame Claudine GILLANT**, Présidente, Union Régionale des Infirmiers de Lorraine
- **Monsieur Philippe ROMAC**, Délégué territorial de Meurthe et Moselle – Agence Régionale de Santé de Lorraine
- **Monsieur le Docteur Jean-Paul SCHLITTER**, Conseiller ordinal, Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins 54
- **Monsieur Cyril THOMAS**, Responsable adjoint du service territorial PA / PH, Conseil Général de Meurthe et Moselle

XX

1) Accueil

Ouverture de la réunion du Conseil d'administration par Madame Marie-Yvonne GEORGE, Présidente du Réseau Gérard Cuny.

Madame la Présidente ouvre la séance, salue les personnes présentes, excuse les personnes absentes.

Elle remercie Madame RAC pour la mise à disposition de la salle du Bas Château.

Le quorum est atteint. Le secrétariat de séance est confié à Julie LAURENT.

Les membres du CA prennent acte du courrier de Madame Marie-Thérèse ANDREUX au nom du CODERPA.

La Présidente précise que le Conseil d'Administration initialement prévu le 28 avril 2015 à 18h00 est maintenu.

2) Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 14 octobre 2014

Le compte-rendu a été adressé à chacun des membres par courrier électronique. M. PÉNIN indique qu'une phrase apparaît en doublon à la page 7 du compte-rendu ; la modification sera apportée.

Mme GEORGE soumet le compte-rendu à l'approbation des membres. Il est adopté à l'unanimité des membres présents et sera enregistré au registre des procès-verbaux.

3) Présentation mutuelle de l'équipe opérationnelle du réseau Gérard Cuny et des membres du Conseil d'Administration

Le Docteur ABRAHAM introduit cette partie en annonçant que les déménagements du réseau Gérard Cuny et du CLIC de Nancy ont eu lieu le 17 novembre dernier (Galerie des Chênes - 13/15 boulevard Joffre).

Ce rapprochement donne désormais une unité de lieux pour les deux entités et entraîne un changement dans la manière de travailler. C'est un investissement financier important mais qui apporte de réels avantages et met en œuvre de façon effective l'intégration des dispositifs de coordination.

M. Boris BERNARD du CLIC de Nancy tient également à remercier les financeurs pour avoir permis ce rapprochement des coordinations qui donne une base solide au projet PAERPA. Il permet une réelle intégration et le déploiement du social vers le sanitaire et le médico-social.

Le Docteur ABRAHAM annonce que des régions pilotes PAERPA viendront prochainement rencontrer l'équipe du réseau et du CLIC dans leurs nouveaux locaux et invite tous les membres du Conseil d'Administration à venir visiter la nouvelle installation s'ils le souhaitent.

Concernant le système d'informations collaboratif LIGO, celui-ci sera déployé à partir du mois de mars pour l'équipe de la Cellule Territoriale d'Appui après plusieurs réunions avec les équipes pilotes (CTA, Réseau Gérard Cuny et Réseaulu de Lunéville). Cet outil commun aux différents acteurs facilitera les échanges entre tous.

Par la suite, chaque membre de l'équipe du réseau présente ses missions (Cf Powerpoint ci-joint).

Les différents outils utilisés sont rappelés :

- Grille SEGA-A pour le repérage de la fragilité
- EGS pour l'évaluation gériatrique de la personne âgée
- FUL pour la transmission d'informations essentielles lors d'un passage aux urgences pour une personne âgée fragile connue d'un réseau
- PPS pour un mode de raisonnement par problématiques et l'harmonisation d'un document-plan d'actions partagé avec tous les acteurs intervenant autour des personnes en risque perte d'autonomie.

Dr. Marc AYMÉ : FUL propre au Réseau Gérard Cuny ? Non, déployée sur d'autres territoires en Lorraine, mais uniquement par les réseaux de santé personnes âgées

L'équipe de l'ARS se présente à son tour : M. Simon KIEFFER, directeur de l'accès à la santé et aux soins de proximité et Mme Gwenola REY, chargée de projets à la Délégation Territoriale 54.

M. Simon KIEFFER de l'ARS Lorraine : quelle articulation entre la CTA et le réseau en phase entrante ?

Pour le moment, il a été décidé de garder fonctionnels les numéros de téléphone existants. Il y a donc 2 portes d'entrée possibles pour avoir accès à une évaluation gériatrique standardisée et un appui gériatrique de coordination : une par la CTA, et une directement par le réseau (dans lequel il faut souligner que 10 à 15% des personnes incluses sont hors critères PAERPA).

L'objectif fixé est d'organiser Un pool infirmier « CTA élargie », incluant les IDE PAERPA, Réseau, PF SSIAD et cellule d'ordonnancement. Dans tous les cas, les PPS créés sont transmis à la CTA.

A noter que ce dispositif changera dès que LIGO sera opérationnel.

M. Simon KIEFFER : à quel moment y a-t-il partage d'informations entre le RGC et la CTA ? Grâce au rapprochement des différentes coordinations, le partage d'informations n'est pas toujours formalisé et se fait de porte à porte si besoin, en fonction de la situation signalée. Il s'agit d'un temps intermédiaire, en attendant là aussi la mise en œuvre de LIGO, SI commun à ces structures. Ce travail collaboratif est transversal et se fait quel que soit le niveau du parcours.

M. AYMÉ : PPS rempli par les médecins traitants ? Oui toujours, soit en autonomie dans le cadre de la constitution d'une CCP, soit avec l'aide de la CTA et l'appui du réseau Gérard Cuny.

M. PÉNIN : est-ce que le 3877 (maltraitance aux personnes âgées) peut contacter la CTA et inversement ? Oui, c'est possible. Ces deux structures doivent collaborer comme le RGC avec ALMA depuis plusieurs années

M. PÉNIN: Est-ce que tous les médecins sont adhérents au réseau ? Il n'y a pas d'adhésion formalisée obligatoire, pour travailler avec le réseau. Aujourd'hui plus de 90% des médecins traitants de la CUGN ont déjà travaillé avec le réseau, par des situations individuelles travaillées en commun. Ce travail d'informations continue.

M. AYMÉ: pour un de ses patients éligible à PAERPA, que faire ? Contacter la CTA au 03.55.68.50.90.

Il suggère également une éventuelle amélioration pour l'EGS : réaliser une évaluation dentaire de la personne âgée.

Les membres du Conseil d'Administration se présentent à tour de rôle.

Le Dr ROSSIGNON tient à annoncer le début de construction d'une Maison Pluridisciplinaire de Santé à Tomblaine, la première implantée en zone sensible urbaine.

M. LAHALLE-GRAVIER : une réflexion doit être menée avec les réseaux de santé sur la nouvelle loi de santé qui devrait renforcer la territorialisation de la santé en proximité dès 2016. Il faut veiller à ce que les progrès accomplis en la matière dans le RTTGN et le réseau CUNY soient compatibles et que les nouveaux dispositifs qui seront créés au sein des nouvelles Grandes Régions tiennent compte de l'existant, ne créent pas de doublons incommunicants ou utilisant des outils non compatibles. Notre région a été précurseur, n'en soyons pas victime par inattention : il est encore temps de faire valoir ce que nous avons conquis auprès de nos parlementaires qui avertis devront/sauront nous défendre dans la bataille.

Simon KIEFFER : la Grande Région aura un impact moindre concernant la gérontologie.

L'idée, à terme, est de déployer la CTA avec une approche plus large (ensemble de la population) et de renforcer la place des réseaux pour devenir une plateforme d'accompagnement des professionnels de premiers recours.

La particularité de la Lorraine : est en avance par rapport aux autres régions concernant les réseaux territoriaux polyvalents.

Mi-mars 2015 : mise en place du R2TGN.

4) Présentation et approbation du budget prévisionnel 2015

M. Eric LESAULNIER, Trésorier du réseau, présente le budget prévisionnel 2015 et précise ses différentes composantes : FIR ARS, PAERPA, réseau, article 70 et SSIAD pour un montant total prévisionnel de 642 057 euros.

Mme GEORGE précise pour les différents budgets :

- PAERPA : la convention pluriannuelle de financement du réseau pour le fonctionnement de la CTA est signée avec l'ARS et couvre jusqu'à fin 2016 1 poste IDE et le surcoût du loyer et des charges. Un avenant vient renforcer la CTA en aval de l'hospitalisation par 1 ETP d'IDE jusqu'à fin 2015.

- Article 70 : l'action se poursuit dans les 3 territoires de l'expérimentation, c'est-à-dire Nancy, Toul et Bar le Duc. Dans le cadre de l'intégration progressive des actions réalisées dans le parcours PAERPA et à compter du 1er janvier 2015, les budgets sont distincts pour Nancy d'une part, Toul et Bar le Duc d'autre part. La convention de mise à disposition de personnel titulaire du CH de Toul a pris fin le 31 décembre 2014. Le ½ poste IDE sur Nancy est maintenu jusqu'à fin 2015 et complété par l'ETP financé dans PAERPA.

- FIR Réseau : le budget prévisionnel a été adressé à l'ARS au 31 janvier 2015 sous réserve de sa validation par le CA, en attente de retours.

Le budget prévisionnel est soumis aux votes : 0 contre, 0 abstention, le budget est validé à l'unanimité.

Le budget concernant les travaux liés au déménagement est ensuite présenté.

M. LESAULNIER indique que le coût des travaux reste dans l'enveloppe budgétaire attribuée par l'ARS.

5) Préparation des 10 ans du Réseau Gérard Cuny

Pour fêter cet événement, la proposition est d'organiser une journée avec pour thème principal «Avancée en âge, Fragilisation et Prévention» (informations, échanges, réflexions...).

La période prévue est la 3ème semaine de juin avec une option sur le 17 juin et en attente de précisions sur le lieu. Nous devons rencontrer Madame Valérie DEBORD pour étudier ce que peut proposer la Ville de Nancy en soutien du réseau pour cette manifestation.

Le Directeur de l'ARS Lorraine, M. Claude D'HARCOURT sera présent.

Sont pressentis pour intervenir :

- M. Hervé POLÉSI, philosophe et sociologue – rentabilité de la prévention concernant les sujets âgés ou très âgés : quelle légitimité ? Jusqu'où peut-on aller ?

- Mme Marie-France MAUGOURD, Présidente de la FREGIF, sur le rôle des réseaux gérontologiques dans la prévention.

- M. Claude D'HARCOURT sur la politique régionale de santé, et la prévention dans le parcours de santé

M. le Pr BÉNÉTOS a également été sollicité mais craint de ne pas être disponible à cette date. Nous devons le rencontrer.

M. LAHALLE-GRAVIER : beaucoup de progrès ont été réalisés ces 10 dernières années concernant la prise en compte des personnes âgées tout au long de leur parcours. L'accent doit désormais être mis sur la situation des aidants familiaux qui sont confrontés à d'importants problèmes : comment les aider à anticiper ? Accepter la situation ?

Mme DIETSCH : mettre aussi le focus sur les préférences, les priorités de la personne dans la dernière période de la vie. Jusqu'où on va ? Et elle qu'est-ce qu'elle en pense? Comment elle interagit avec ses proches, les professionnels qui l'entourent.

Mme RAC : propose de solliciter le Pr BERTHEL de la filière gériatrique de Strasbourg concernant la citoyenneté, la prévention.

6) Transfert du siège social de l'association

Depuis la création du réseau, le siège social est situé à la Maison Hospitalière St Charles ce qui ne facilite pas toujours l'acheminement du courrier administratif.

Il est proposé de le transférer au 13/15 boulevard Joffre – Galerie des Chênes à Nancy.

Sous réserve de l'accord du propriétaire.

Cette proposition est soumise aux votes : 0 contre, 0 abstention, adoption à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant posée et l'ordre du jour étant terminé, Madame GEORGE, Présidente, remercie les participants et lève la séance.

Fait à Nancy le 5 mars 2015,

La Présidente
Madame le Docteur GEORGE

Le Secrétaire Général adjoint
Monsieur LAHALLE-GRAVIER